Programme d'immunisation contre le virus respiratoire syncytial (VRS) pour les enfants à risque élevé - Comment saisir les données d'immunisation dans la Solution d'Information sur la Santé Publique (SISP).

Qu'est-ce que la SISP?

La Solution d'Information sur la santé publique (SISP) est un système de dossiers de santé électroniques qui stocke en toute sécurité les renseignements sur les immunisations et permet aux professionnels de la santé publique autorisés de documenter les services de vaccination que vous pourriez recevoir au Nouveau-Brunswick.

La SIPS joue un rôle essentiel dans la protection de la santé publique en offrant une plateforme sécurisée et intégrée pour la gestion des immunisations financées par la province. Grâce à un registre provincial de vaccination, les résidents du Nouveau-Brunswick peuvent suivre et consulter leurs dossiers de vaccination plus facilement.

Comment saisir Beyfortus dans la SISP?

Le processus ci-dessous est destiné aux professionnels de la santé administrant Beyfortus dans une clinique de VRS établie par les régies régionales de la santé. **Ce processus n'est pas pour les nourrissons qui reçoivent Beyfortus à la naissance.**

Les professionnels de la santé devront compléter le "*Formulaire administratif des vaccins pour l'entrée des données dans la Solution d'information sur la santé publique (SISP)*" : https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/fr/MaladiesTransmissibles/Vaccin/formulaire-admin-vaccins-entree-sisp.pdf

Une fois le formulaire complété, il devra être envoyé par télécopieur au 1-833-415-1830 avec une page de couverture indiquant le nom de l'établissement et le nombre total de formulaires envoyés. Veuillez également envoyer un courriel à coviddataentry@gnb.ca pour confirmer le nom de l'établissement et le nombre total de formulaires envoyés.

Pour faciliter le suivi précis du programme Beyfortus via la SISP, il est essentiel que les formulaires requis soient correctement remplis et soumis, car il s'agit du seul moyen autorisé pour surveiller le programme.

Une fois le formulaire reçu par l'équipe de saisie des données du Nouveau-Brunswick, l'immunisation sera enregistrée dans la SISP.

Juin 2025
Division de la Santé publique NB